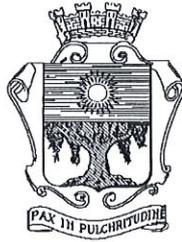


AR PREFECTURE

006-210600110-20190529-18-DE
Reçu le 07/06/2019



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 18 – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – MISE A DISPOSITION
GRATUITE DU JARDIN DE L'OLIVAIE – EVENEMENT MUSICAL : « LE
FESTIVAL CROSSOVER » LE 17 AOUT 2019

Séance Publique Ordinaire du 29 MAI 2019
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, M. Claude CALIMAR, Mme Arzu BAS-PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS, Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. Bernard MACCARIO, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Françoise SANCHINI, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, M. Philippe RASTOLDO, Mme Carolle LEBRUN, M. Stefan VOISIN, Mme Flora DOIN,

PROCURATIONS : Mme Marie-José LASRY à M. Michel CECCONI, Mme Christiane VALLON à M. le Maire, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI à M. Claude CALIMAR, Mme Sophie REID à Mme Catherine LEGROS, M. Bernard MAILLE à M. Stéphane EMSELLEM, Mme Cécile GARBATINI à Mme Arzu BAS-PANIZZI.

ABSENT : M. Jean-Elie PUCCI

QUORUM : 14
PRESENTS : 19
VOTANTS : 25

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 21 mai 2019

AR PREFECTURE

006-210600110-20190529-18-DE
Reçu le 07/06/2019



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2019

XVIII - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – MISE A DISPOSITION GRATUITE DU JARDIN DE L'OLIVAIE – EVENEMENT MUSICAL : « LE FESTIVAL CROSSOVER » LE 17 AOUT 2019

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

« Afin de contribuer à l'animation et à la promotion culturelle de la commune, la Municipalité encourage les initiatives et accompagne les associations et les artistes dans leurs projets musicaux.

A ce titre, lors de la saison estivale 2019 il est prévu la manifestation suivante :

- Le festival de musique techno « Crossover » qui aura lieu au jardin de l'Olivaie le samedi 17 août 2019, organisé par l'association PANDA EVENTS.

Compte tenu des retombées touristiques et économiques, il convient de se prononcer sur la mise à disposition gratuite du jardin de l'Olivaie situé rue Jean Bracco.

Il est indiqué que lors de cette occupation, le bénéficiaire devra prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité du public et la préservation du jardin, ainsi que d'être couvert par un contrat d'assurance.

Il est noté qu'un arrêté municipal sera établi pour formaliser cette occupation.

J'invite la présente Assemblée, après en avoir délibéré, à :

- DECIDER la mise à disposition gratuite du jardin de l'Olivaie pour la manifestation le festival de musique « Crossover » qui aura lieu le samedi 17 août 2019,
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération. »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- DECIDE la mise à disposition gratuite du jardin de l'Olivaie pour la manifestation le festival de musique « Crossover » qui aura lieu le samedi 17 août 2019,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX